

L'écomobilité scolaire... à quoi ça sert?

ECOLE

Nous sommes encore nombreux à venir à l'école en voiture...



Fais le bon choix, c'est urgent!



La voiture mais...

Du surpoids par manque d'exercice



L'écomobilité pour...

Être en pleine forme



Un automobiliste à l'intérieur de sa voiture est exposé à la pollution

2 fois plus qu'un cycliste, 4 fois plus qu'un piéton.



Un chemin vers l'école plus sûr et plus sympa

Une ville plus agréable à vivre



De la circulation devant l'école

Des risques d'accidents



Bouger, marcher, pédaler... pour vivre mieux et plus en forme.



ARRÊT **01**



De la pollution et du bruit

Du pétrole gaspillé







L'écomobilité scolaire, c'est...

Faire le bon choix pour aller à l'école : la marche et le vélo, les transports collectifs (car, bus, métro, tramway...) ou le covoiturage (partager la voiture avec plusieurs enfants).













Tous acteurs, ... tous concernés!

La réussite de l'écomobilité scolaire est l'affaire de tous :

les parents, les associations, la ville, l'école et bien sûr les enfants.



le premier rôle

L'école, pour

comprendre

et agir

Chacun, à son niveau, peut donner son avis. Pour être efficace, il faut réfléchir et agir tous ensemble. Nous sommes tous responsables.

Sur le chemin de l'école, les enfants ont le premier rôle, avec leurs parents. C'est leur trajet quotidien. Ils ont plein de bonnes idées et sont très actifs pour faire gagner l'écomobilité.

Les professeurs éduquent les enfants à la sécurité sur la route et à la protection de l'environnement.

Les parents décident de la meilleure façon d'aller à l'école pour leurs enfants...

Les associations peuvent les aider à se regrouper et à agir.

Le maire est responsable de la sécurité sur le trajet de l'école et il décide, avec le conseil municipal, de son aménagement et de l'organisation de la circulation. Souvent, la mairie aide tous les acteurs à participer à l'écomobilité.

> Nous avons tous notre mot à dire, notre expérience à partager, l'envie que ça avance...

Tous ensemble, écomobilisons-nous!





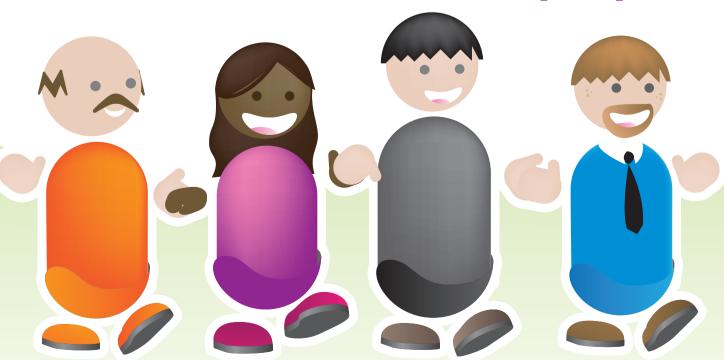
La ville, le pilote









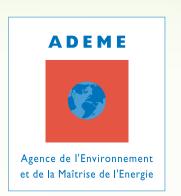


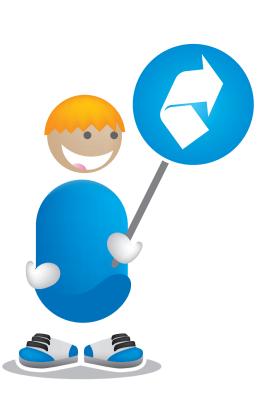






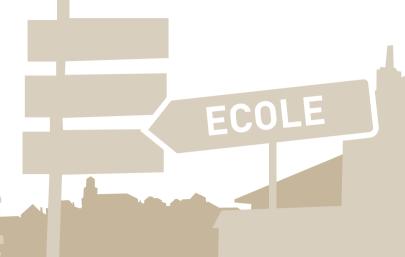






Suivons le Plan...

de Déplacements Établissement Scolaire





Une démarche concertée d'amélioration continue

La démarche du PDES repose sur plusieurs étapes successives.

Communication, information

Dépliant sur l'accès à l'école, journal du bus-à-pied...

Organisation des déplacements

Bus-à-pied, bus-à-vélo, formation des accompagnateurs, covoiturage...

Un ensemble d'actions complémentaires

Les politiques publiques donnent le mouvement...

Les PDES sont des applications concrètes et locales des politiques de développement durable initiées, dès 1996, par la Loi sur L'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (LAURE) et renforcées par le Grenelle de l'Environnement. Le Plan de déplacements urbains d'Ile-de-France encourage ces démarches.

Innovation

Site internet pour la gestion de bus-à-pied, mise à disposition de vélos pour les agents municipaux...

Pédagogie,

Ateliers mobilité, "Marchons vers l'école"...

sensibilisation

Infrastructures, aménagements, équipements

Piste cyclable, zone de rencontre, zone 30...

1. Lancer le mouvement

Le PDES peut être initié par une collectivité, un directeur d'établissement, une association de parents d'élèves.

- Consulter les acteurs concernés.
- Prendre l'initiative de lancer la démarche.
- Informer les acteurs à mobiliser et former un groupe d'acteurs motivés.

2. Comprendre la situation

Tous les acteurs doivent être impliqués, notamment les élèves.

- Réaliser une enquête de mobilité pour connaître les habitudes de déplacements.
- Repérer les problèmes rencontrés sur une école ou sur la ville.
- Identifier les améliorations à apporter.

Les solutions d'écomobilité selon la distance



à vélo/3 Km



ou covoiturage/+ de 3 Km

3. Construire le plan

- Partager des objectifs.
- Construire un plan avec des actions diverses et complémentaires.
- Définir le rôle de chacun pour la bonne marche du plan. De la concertation naît l'action.

4. Passer à l'action

- Définir un calendrier de mise en œuvre réaliste et progressif.
- Mettre en place les actions petit à petit avec l'appui des parents et des écoles. Tout ne peut pas se faire en même temps.

5. Evaluer la réussite

Une fois les actions mises en place, il faut en mesurer les résultats au bout d'un certain temps pour voir si tout se passe comme prévu... et ajuster. L'évaluation est source d'amélioration!



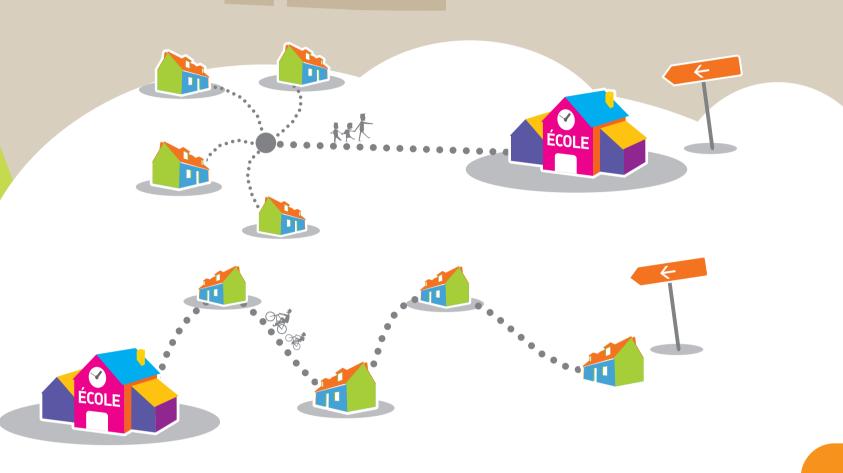


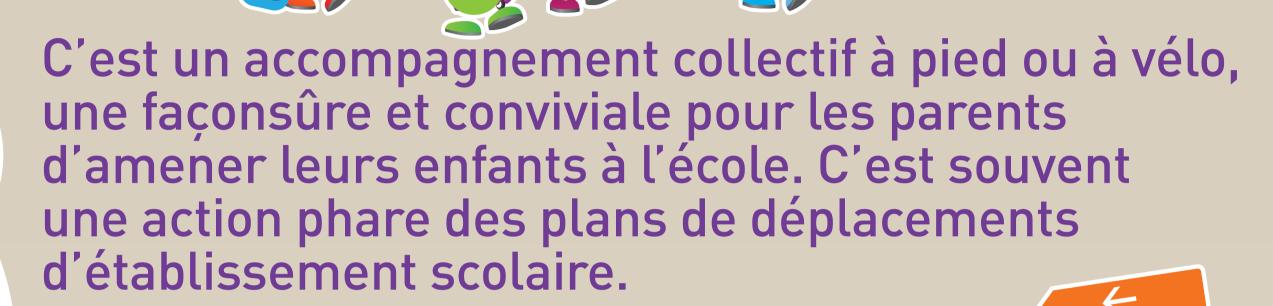




Bus-à-pied? Bus-à-vélo? C'est quoi ça?







A chacun son style

- Accompagnement collectif informel : Des parents d'un même quartier accompagnent, à tour de rôle, les enfants à l'école. Ils définissent un point de regroupement à horaires fixes.
- Ramassage scolaire en porte-à-porte : Les parents se déplacent en porte-à-porte pour récupérer les enfants préalablement inscrits et les amener jusqu'à l'école.
- Bus-à-pied ou bus-à-vélo: Encadré par des parents, un groupe d'enfants effectue le trajet jusqu'à l'école, à pied ou à vélo. Il respecte des points d'arrêt à horaires fixes pour y récupérer les enfants déposés par leurs parents.

Comment ça marche?

- 1. Des adultes organisent un groupe d'accompagnateurs, identifiables et visibles, avec l'aide de la mairie ou de l'école.
- 2. Le groupe choisit le meilleur itinéraire en fonction de la sécurité, du confort, de la distance...
- 3. Un adulte ouvre la route. Derrière lui, les enfants avancent en file. À l'arrière et sur le côté, d'autres adultes veillent au bon déroulement du convoi jusqu'à l'arrivée à l 'école.



Pour que ça marche

- Concerter, informer et mobiliser les acteurs : directeurs d'école, enseignants, parents, services techniques, élus... sans oublier les enfants.
- Intégrer l'apprentissage de la mobilité dans les programmes scolaires pour sensibiliser les enfants.
- Communiquer autour de l'opération et valoriser l'implicationdes participants.
- Et surtout, c'est le projet des parents, il doit répondre à leurs besoins et leurs contraintes.

Tout le monde y gagne

de temps pour les parents
de solidarité entre les familles

de gaspillage d'énergie de pollution de l'air de bruit

de copains/copines pour les enfants de santé pour tous



Quelle assurance ? Il suffit d'être couvert par une assurance responsabilité civile.









Besoin d'aides?



PARTENAIRES

POUR
L'ÉCOMOBILITÉ,
DE L'ÉCOLE À

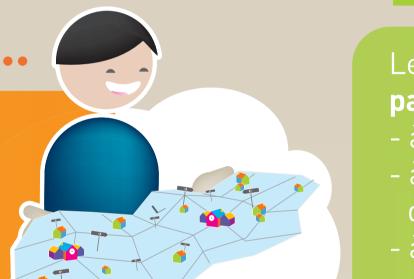
Rejoignez le réseau!

Co-animé par l'ARENE Ile-de-France, la Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME et la Région Ile-de-France, le réseau

"Partenaires pour l'écomobilité de l'école à l'université " fédère, encourage et aide les acteurs franciliens à s'engager dans une démarche d'écomobilité scolaire. À l'échelle régionale, il suit, évalue et valorise les démarches menées et les bonnes pratiques.

Que vous soyez collectivité, association ou établissement scolaire, le réseau vous...

- accompagne dans vos projets,
- aide financièrement à les réaliser (études,
- aménagements, communication, pédagogie...),
- apporte des informations et des opportunités d'échanges,
- propose des outils et des formations.



Échangez, participez, agissez...

Le fonctionnement du réseau repose sur **une démarche participative.** En le rejoignant, vous contribuez :

- à l'élaboration d'un programme annuel d'activités,
- à l'organisation d'activités : ateliers, visites, forum d'échanges annuel,
- à la création d'outils.

... au sein d'un réseau actif de plus de 200 franciliens

À ce jour, le réseau regroupe en lle-de-France plus d'une centaine d'organismes rassemblant plus de 200 personnes :

- collectivités (intercommunalités, communes, syndicats de transport),
- conseils généraux et DDE,
- associations : parents d'élèves, usagers des modes alternatifs, agences locales de mobilité ou d'énergie, CAUE,
- directions d'établissement d'enseignement.

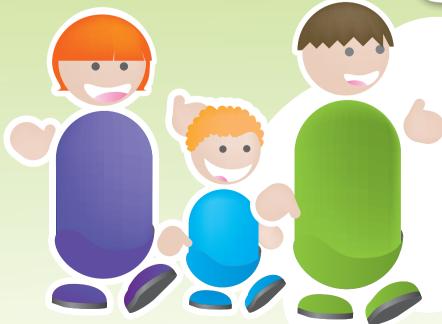






" Marchons vers l'école!"

Le réseau "Partenaires pour l'écomobilité de l'école à l'université "coordonne l'opération "Marchons vers l'école!" en Ile-de-France. Relayez cette période de mobilisation internationale tous les ans en octobre.



N'hésitez pas à prendre contact!

Direction régionale Ile-de-France de l'ADEMEwww.ademe.fr/ile-de-france
www.ademe.fr

ARENE Ile-de-France www.areneidf.org

Conseil régional d'Ile-de-France Unité Aménagement Durable www.iledefrance.fr





